

La

Semaine Religieuse

DE
Québec

VOL. XXI

Québec, 28 novembre 1908

No 16

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V. A. HUARD

SOMMAIRE

— o —

Calendrier, 241. — Les Quarante-Heures de la semaine, 241. — Mandement de Mgr l'Archevêque, 242. — Apostolat de la prière, 245. — Chronique diocésaine, 246. — Feu M. l'abbé F.-E. Tremblay, 248. — Chronique générale, 248. — Les Funérailles, d'après saint Thomas, 252. — Le P. Ignatius, 253. — Bibliographie, 256.

Calendrier

— o —

29	DIM.	*vl.	Ides l'Avent, 1 ^{cl.} Kyr. de l'Avent. I Vêp. du suiv., mém. du dim
30	Lundi	r	S. André, apôtre. 2 ^{cl.}
1	Mardi	tv	De la férie.
2	Merc.	tr	Jeune. Ste Bibiane, vierge et martyre.
3	Jeu	b	S. François-Xavier, confesseur, 2 nd patron du pays. <i>dbl. maj.</i>
4	Vend.	b	Jeune. S. Pierre Chrysologue, évêque et docteur.
5	Samd.	tv	De la férie.

Les Quarante-Heures de la semaine

— o —

29 novembre, Basilique de Québec. — 30, Saint-André. — 1^{er} décembre, Berthier. — 2, Deschambault. — 3, Saint-François-Xavier de Fraserville. — 4, Parisville. — 5, Couvent de Saint-Ephrem.

MANDEMENT

ORDONNANT AU CLERGÉ ET A TOUS LES FIDÈLES
DE L'ARCHIDIOCÈSE DE QUÉBEC

QUI ONT EN MAINS DES ÉCRITS DES PP. DE BRÉBEUF,
G. LALLEMANT, JOGUES, DANIEL, GARNIER, CHABANEL,
PRÊTRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS,
ET DE RENÉ GOUPIL ET JEAN DE LA LANDE,
DE LES TRANSMETTRE A L'ARCHEVÊCHÉ.

LOUIS-NAZAIRE BÉGIN, par la grâce de Dieu et du
Siège Apostolique, Archevêque de Québec.

*Au clergé séculier et régulier, aux communautés reli-
gieuses et à tous les fidèles de l'archidiocèse de Québec,
Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.*

Nos Très Chers Frères,

Il n'est personne d'entre vous qui ne connaisse, au moins en partie, l'existence merveilleuse des Pères de Brébeuf, Lallemant, Jogues, Daniel, Garnier, Chabanel, prêtres de la Compagnie de Jésus, et de René Goupil et Jean de La Lande, leurs compagnons infatigablement dévoués. Il y a un peu plus de deux cent cinquante ans que ces missionnaires quittèrent la France, la terre classique du zèle apostolique, pour venir sur les bords du Saint-Laurent et des grands Lacs en quête d'âmes idolâtres à éclairer et à sauver. Ils rêvaient de fonder sur ces plages une église indienne, ayant pour fidèles les sauvages épars dans les forêts immenses qui couvraient le continent de l'Amérique du Nord. Leur œuvre se trouvait entravée principalement par la rivalité des Hurons et de leurs implacables ennemis les Iroquois. Mais cet obstacle ne les découragea pas. A l'exemple de saint Paul, se faisant tout à tous pour les gagner à Jésus-Christ, nos apôtres n'hésitaient pas à se mêler aux sauvages dans leurs sordides cabanes ; ils les sui-

vaient dans leurs campagnes guerrières, les instruisant et les baptisant dans l'intervallé de deux batailles, refusant de fuir au moment de la défaite pour ne pas perdre l'occasion de consoler les blessés et d'absoudre les mourants. En retour de tant de dévouement ils méritèrent de tomber sous les coups des farouches ennemis de leur Dieu et de la France. Rien de plus cruel que les supplices qui leur furent infligés et qui ne parvinrent pas toutefois à lasser leur patience. Qu'ils eussent les ongles arrachés, et les mains mutilées ; qu'ils dussent subir une bastonnade barbare ; qu'ils fussent cloués à des poteaux, le corps entouré d'écorces enflammées, arrosé d'eau bouillante ou aspergé de cendres rougies ; qu'ils sentissent leurs membres lentement dévorés ou coupés en morceaux, ils n'en continuaient pas moins, tant qu'un souffle de vie leur restait, à prêcher la parole de Dieu et à soutenir l'énergie des chrétiens soumis à de semblables tortures. Leur courage excitait l'admiration de leurs féroces bourreaux, au point que les Iroquois voulurent se nourrir du cœur de Brébœuf, espérant par là s'inoculer quelque chose de sa vaillance surnaturelle. Nous pouvons donc bien conclure, avec l'un de nos écrivains, que dans l'histoire du Canada il ne se trouve pas de figures plus grandes que celles de Brébœuf et de ses compagnons.

Nous ne saurions douter, Nos Très Chers Frères, que leur sang, commé celui des martyrs de la primitive Église, a été une semence féconde de chrétiens ; il a mieux fait que de fonder une église indienne ; il a grandement contribué à fonder cette Église canadienne-française dont la prospérité est aujourd'hui pour nous tous un sujet de légitime fierté. Dieu seul connaît les flots de grâces que leur héroïsme a attirés sur notre pays. La foi si ferme et si pure de notre population catholique est certainement, pour une large part, le salaire de leur martyre. C'est pourquoi, en même temps qu'une gloire bien gagnée par eux, ce serait une joie intense pour tous les catholiques du Canada et de l'Amérique de voir de tels apôtres élevés sur nos autels et recevoir publiquement dans nos temples l'hommage de notre piété filiale.

Ils ne se désintéressent pas de la contrée où ils ont travaillé et souffert ; ils continuent, du haut du ciel, à veiller sur

nous ; mais, publiquement implorée, leur intercession serait sans doute plus efficace. Or nous avons besoin d'intercesseurs nouveaux et de protecteurs puissants auprès de Dieu, en ces temps où les progrès matériels risquent d'ébranler la fermeté de notre foi et d'altérer la pureté de nos mœurs ; où les aspirations, parfois légitimes, mais aussi souvent immodérées, des classes ouvrières sont une menace perpétuelle de désordre et d'anarchie pour la société chrétienne.

D'après ces quelques considérations, Nos Très Chers Frères, vous pouvez juger avec quelle joie empressée nous avons commencé, il y a quelques années, à instruire la cause de béatification de nos martyrs canadiens. Déjà a eu lieu à Québec le procès informatif de l'Ordinaire au sujet de leur renommée de sainteté, de leur martyre et de leurs miracles. Par notre ordre a été également fait le procès dit de non-culte, c'est-à-dire que nous nous sommes assuré que l'on s'était abstenu de prévenir le jugement du Saint-Siège en leur rendant un culte non autorisé.

Maintenant, avant que la cause puisse être introduite, il s'agit de recueillir les écrits de ces Serviteurs de Dieu, et de les envoyer à Rome où ils doivent être minutieusement examinés et déclarés entièrement conformes à l'enseignement de l'Église.

Suivant l'avis de la Congrégation des Rites, nous donnons donc, par les présentes, instruction de recueillir tous les écrits des Pères de Brébeuf, Lallemand, Jogues, Daniel, Garnier, Chabanel, et de René Goupil et Jean de La Lande ; c'est-à-dire " non seulement les ouvrages ou livres, mais aussi les traités, les opuscules, les méditations, les discours, les lettres, les pétitions ou requêtes et les brouillons et autres écrits de la main des Serviteurs de Dieu, ou dictés ou ordonnés par eux... Dans le cas même où ces écrits auraient été imprimés, les autographes, s'ils existent encore, doivent être livrés, à moins qu'il ne soit certain que les imprimés y sont absolument conformes. "

En vertu de cette instruction apostolique, tous les fidèles de ce diocèse, sans exception aucune, sont obligés, sous peine des censures, et par conséquent de faute grave, non seulement de nous faire parvenir, directement ou par l'intermédiaire de leur curé, tous les écrits de ces Serviteurs de

Dieu qu'ils auraient en mains, mais aussi de Nous indiquer les personnes qu'ils savent en avoir en leur possession.

Les personnes qui refuseront ou négligeront de Nous faire remettre ces écrits ou de Nous désigner ceux qui en ont, avant le 1^{er} janvier prochain, seront considérées comme coupables de désobéissance grave et indignes de recevoir les sacrements.

Messieurs les Curés, même des paroisses les plus récentes, devront examiner les archives de leur paroisse.

Les communautés religieuses sont tenues de faire des recherches et de Nous en communiquer le résultat par l'entremise de leur supérieure ou de leur chapelain.

Tous les fidèles doivent examiner leurs bibliothèques et leurs manuscrits, s'ils ont quelque raison de croire qu'il s'y trouve quelque chose de ce qui est demandé ci-dessus.

Nous n'en doutons pas, Nos Très Chers Frères, votre filiale soumission au Siège Apostolique vous fera un devoir et un plaisir de vous conformer à cette ordonnance, et votre piété ne se lassera pas d'importuner le ciel afin d'en obtenir la glorification de nos martyrs canadiens.

Sera le présent mandement lu et publié au prône de toutes les églises et chapelles paroissiales et autres où se fait l'office public, et en chapitre dans les communautés religieuses, le dimanche qui suivra sa réception et une seconde fois quinze jours plus tard.

Donné sous notre seing, le sceau de l'archidiocèse et le contre-seing de notre secrétaire, le 15 novembre 1908.

L+S

† LOUIS-NAZAIRE,
archevêque de Québec.

Par mandement de Monseigneur,
Eug.-C. Laflamme, ptre,
secrétaire.

Apostolat de la prière

Intention générale pour décembre 1908 : *L'apostolat laïque.*

L'apostolat laïque—concours des simples fidèles à la défense et au développement de l'Église—est aujourd'hui plus nécessaire à la fois et plus facile que jamais.

Plus nécessaire, parce que les dangers de la perte des âmes sont plus grands, plus généraux et plus imminents.

Mais aussi plus facile, parce que le plus clair des progrès réalisés est celui de la facilité des communications entre les hommes, et parce que les grandes puissances sociales, que l'évolution démocratique a substituées à la naissance et à l'épée, sont la plume, la parole et l'association, toutes trois à la portée du plus grand nombre.

Favorisé par ces circonstances, il est pour l'Église un sujet de joie et de consolation parce qu'il procède d'un retour à la vraie notion de la charité. On ne s'y livre pas sans à la fois descendre vers les hommes et monter vers Dieu.

Il est pour l'Église un vrai secours et dans bien des cas la condition indispensable de son action et de ses conquêtes. Mais pour avoir cette utilité et cette portée, l'apostolat laïque est soumis lui-même à certaines conditions d'exercice et de développement.

Il lui faut à la fois une sincère soumission à l'Église et une certaine indépendance. Il lui faut aussi une connaissance approfondie et pratique de l'enseignement catholique, un grand amour de Dieu et du prochain, et un grand désintéressement.

OFFRANDE QUOTIDIENNE POUR DÉCEMBRE

Divin Cœur de JÉSUS, je vous offre par le Cœur immaculé de MARIE les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour le recrutement et la formation de véritables apôtres laïques.

Résolution apostolique : Je faciliterai de tout mon pouvoir le recrutement, la formation et la tâche de l'apostolat laïque.

Chronique diocésaine

— o —

— Par décision de S. G. Mgr l'Archevêque, M. l'abbé J. Breton a été nommé vicaire à Saint-Thomas de Montmagny.

— Samedi, le 21, S. G. Mgr d'Eleuthéropolis a présidé à une cérémonie de vêtue au monastère des Rédemptoristes, à

Sainte-Anne de Beaupré. Mlle Anna Bossé, de Sainte-Hélène de Kamouraska, qui a reçu en cette occasion le saint habit, est la première canadienne qui entre dans cet ordre contemplatif des Rédemptoristes.

Dimanche, Sa Grandeur a passé la journée à Sainte-Jeanne-de-Neuveville, et y a fait des prédications sur la Tempérance et sur l'Action sociale catholique.

— Au moment où ces pages vont sous presse, il paraît décidé que S. G. Mgr l'Archevêque se rendra à Pembroke, dans les derniers jours de cette semaine, pour assister à la consécration épiscopale de Mgr Latulippe, vicaire apostolique du Témiscamingue, qui aura lieu lundi prochain, dans la cathédrale de Pembroke.

— La plupart de NN. SS. les archevêques et évêques de la province de Québec étaient à l'Archevêché, au commencement de cette semaine, à l'occasion d'une réunion spéciale du Conseil de l'Instruction publique, composé des sections catholique et protestante, qui s'est tenue mardi au Palais législatif.

— Lundi soir, à l'Archevêché, a eu lieu la réunion quinquennale du bureau des directeurs de l'Assurance mutuelle des Evêchés et maisons d'éducation. Ce bureau est composé de représentants de tous les diocèses de la Province.

— La fête de sainte Cécile tombait dimanche dernier. Cette fête de la patronne des musiciens est très populaire chez nous; aussi, dans toutes nos églises, les organistes et maîtres de chapelle n'ont pas manqué d'accroître plus ou moins, en cette occasion, leur programme ordinaire de musique. Mais on s'est mis surtout en frais dans deux églises paroissiales, à Saint-Jean-Baptiste et à Jacques-Cartier.

A Saint-Jean-Baptiste, il y a près d'un demi-siècle que l'Union musicale célèbre ainsi annuellement, et toujours avec beaucoup de solennité, la Sainte-Cécile. Cette année, on a brillamment exécuté la messe en *do* de Beethoven. Le R. P. Alexis, des Capucins de Limoilou, a prononcé le sermon de circonstance. Ceux qui n'ont pas eu l'avantage d'entendre ce remarquable discours ont pu le lire sur l'*Action sociale* de mardi, et en apprécier la valeur.

A Jacques-Cartier, la Sainte-Cécile a été célébrée, le soir,

par un concert sacré, un sermon et la bénédiction solennelle du Saint Sacrement.

Le programme musical comprenait un beau choix de chœurs et de morceaux d'orchestre, et fut rendu avec beaucoup de perfection par les chanteurs et les instrumentistes.

M. l'abbé Langlois, du Séminaire de Québec, montra, dans une langue digne de la circonstance, combien l'Eglise a de tout temps favorisé le progrès des beaux-arts, et en particulier de la musique; combien par conséquent c'est à tort qu'on l'accuse d'antipathie pour le beau. Ce qu'elle réprovoque, justement, c'est l'abus et la perversion que l'on fait subir aux beaux-arts, et les ravagés moraux qu'on leur fait produire.

NN. SS. Paquet, Têtu et Rouleau, un grand nombre de prêtres et une grande foule de fidèles ont assisté à cette belle solennité artistique.

C'est la deuxième fois que M. le curé Cloutier organise dans son église, si pieuse et si bien décorée, une pareille célébration de la fête patronale des musiciens.

Feu l'abbé F.-E. Tremblay

Dimanche matin, en sa paroisse de Saint-Méthode du Lac Saint Jean, M. l'abbé François-Elzéar Tremblay est décédé, à l'âge de 33 ans, d'une maladie contractée dans l'exercice du saint ministère. Ses funérailles, présidées par M. le grand vicaire Lapointe, ont eu lieu mardi à Saint-Méthode.

Ordonné prêtre le 19 mai 1901, par S. G. Mgr Labrecque, il fut successivement vicaire à Saint-Etienne de La Malbaie, de 1901 à 1905; à la Baie Saint-Paul, de 1905 à 1906; à Saint-Gédéon, Lac Saint-Jean, de 1906 à 1908, et enfin curé de Saint-Méthode au mois de septembre dernier, après avoir desservi la paroisse depuis le mois de juin dernier.

Chronique générale

LA MESSE DU 22 NOVEMBRE

Il n'y a pas de pays où, à notre époque, il se passe autant de choses extraordinaires qu'en France. C'est ainsi que, dimanche dernier, la grand'messe paroissiale a été remplacée par une

messe solennelle *de Requiem*, le Souverain Pontife ayant dispensé les curés de célébrer ce jour-là la messe ordinaire *pro populo*.

Cet événement ne laisse pas d'être particulièrement touchant, quand on pense à ce qui lui a donné lieu. En effet, on sait que le gouvernement de la France a volé, en ces derniers temps, les sommes d'argent qui avaient été léguées, par les générations passées, pour assurer la célébration de messes pour les défunts ; et par suite de cette infamie des législateurs français, il n'a plus été possible de satisfaire à ces pieuses fondations. Déjà, pour suppléer en une certaine mesure à la cessation de ces prières, le Saint-Père a voulu consacrer une somme importante pour assurer la célébration annuelle d'un bon nombre de messes pour les défunts ainsi frustrés des suffrages auxquels ils avaient droit ; en outre, on a demandé aux membres du clergé français de célébrer chacun, annuellement et à titre gratuit, une messe pour ces mêmes défunts. Et enfin, on a commencé cette année, et le fait sera sans doute renouvelé tous les ans, cette célébration générale, dans toutes les églises, d'un service funèbre pour les défunts. Combien est touchante cette supplication unanime de l'Église de France en faveur des défunts de la nation ; et combien cette prière doit être puissante sur le cœur de Dieu !

VOLEURS DE MESSES, VOLEURS DE LIVRES

L'Église de France est donc bien, peu à peu, dépouillée de tout. La propriété des sanctuaires et de tous les objets du culte lui a même été enlevée ; et ce n'est que par tolérance qu'on lui en laisse encore l'usage ! Les fondations de messes, on les a aussi volées, comme nous venons de le dire.

Il restait les bibliothèques des séminaires, des évêchés et des chapitres : le gouvernement vient aussi de s'en emparer. Ce vol odieux des richesses bibliographiques amassées par les évêques et les séminaires, nous ne pouvons y penser seulement sans éprouver une véritable indignation.

Quelle sympathie ne faut-il pas témoigner à nos frères les catholiques de France, qui ont à subir, sous un pareil régime, un véritable martyre de tous les jours !

A L'OMBRE DU DRAPEAU AMÉRICAIN

Nos lecteurs auront pris connaissance des dépêches télégraphiques relatives aux événements qui viennent de se passer aux îles françaises de Saint-Pierre et Miquelon. Ces années dernières, à l'occasion du départ forcé des communautés religieuses enseignantes, les habitants de ces îles avaient déjà hautement manifesté leur mécontentement. Cette fois, l'administration ayant fermé deux écoles libres récemment ouvertes, la population, qui tient à ce que ses enfants reçoivent une éducation religieuse, s'est soulevée aux cris de « Liberté. » Le plus original de l'affaire, c'est que ces gens ont poussé ces cris de « liberté » en déployant et en acclamant le drapeau américain.

Jusqu'ici, pourtant, c'était à l'ombre du drapeau tricolore que les révoltés d'un peu partout cherchaient la liberté... Avouons qu'il n'est pas banal de voir aujourd'hui des Français se mettre sous l'égide du drapeau américain pour protester contre la tyrannie. — Il faut avouer aussi, sans vouloir juger, faute des éléments nécessaires, le procédé des Saint-Pierrais — que c'est bien une véritable tyrannie qui opprime aujourd'hui les catholiques de la France et de ses colonies.

DU FRANÇAIS « PHTISIQUE »

Qui donc disait que la tuberculose n'est pas contagieuse ? Elle l'est sûrement, puisqu'il n'y a pas jusqu'au français qui ne puisse en devenir malade.

Nous n'en voulons pour preuve que le programme catalogue de l'Exposition qui s'est tenue à Montréal, la semaine dernière, par les soins de la Ligue antituberculeuse de Montréal. Voici, en effet, ce que l'on peut lire sur la couverture même de cette brochure :

« Si nous tuons pas (sic) la Tuberculose c'est elle qui nous tuera » (Société de Prévention contre la Tuberculose, Paris). — N'est-il pas excessif de donner cette horrible phrase comme venant de Paris ?...

L'Exposition Anti-Tuberculose (sic) tenu (sic) sous le patronage de La Ligue Anti-Tuberculose (sic) de Montreal.

Cette Exposition, cette Ligue, tout cela est excellent et

mérite tous les encouragements du public. Seulement, il devrait y avoir moyen de combattre la phtisie sans massacrer la grammaire et le dictionnaire français.

— o —

Les Funérailles, d'après saint Thomas

— o —

Le Docteur Angélique n'a pas seulement abordé les profonds mystères de la religion, il a encore traité les sujets pratiques, guidé par la double lumière de la foi et du bon sens.

C'est dans la 3^{me} partie de sa Somme théologique inachevée que nous trouvons cette question : « Le culte des funérailles est-il utile aux défunts ? » La solution du problème ne manque pas de difficulté ; et saint Thomas nous cite tour à tour des témoignages pour ou contre le culte des morts. C'est le grand saint Damascène qui nous recommande de prodiguer l'huile et la cire autour des tombeaux, car, dit-il, on fait une œuvre agréable à Dieu et salutaire aux défunts ; c'est saint Augustin, qui nous raconte avec quelle piété les patriarches prenaient soin de leur sépulture, et pourquoi ces soins, ajoute saint Thomas, si la sépulture était chose indifférente ? C'est l'Écriture Sainte, qui, dans le livre de Tobie, compare la sépulture à l'aumône, et l'aumône, certes, est utile au mendiant. Enfin, si, d'après saint Grégoire, la sépulture en lieu saint est un nouveau sujet de condamnation pour les méchants, pourquoi la sépulture en lieu saint ne serait-elle pas un nouveau sujet de miséricorde pour les justes ?

Mais voici des témoignages contraires. « Tout ce que vous faites pour le corps humain, dit saint Augustin, est une œuvre d'humanité, mais ce n'est pas un moyen de salut. » « Le soin des morts, ajoute le même Père, les conditions de la sépulture, la pompe des funérailles, sont un soulagement pour les vivants plutôt qu'un secours pour les morts. » Et Jésus-Christ ne nous dit-il pas : « Ne craignez pas ceux qui tuent le corps, après cela ils ne peuvent rien faire de plus » ; mais si la sépulture était un bien pour le défunt, ne pourraient-ils pas encore le priver de ce bien ? Le manque de sépulture ne nuit donc pas aux morts.

Le saint Docteur va prendre ces propositions en apparence

contradictoires et en former un article tout à la fois d'une doctrine simple et profonde.

La sépulture, dit-il, a été inventée pour les vivants et pour les morts. Les vivants ensevelissent les morts, car notre pauvre corps, souillé par le péché, doit tomber en corruption ; fétide et abject, il doit disparaître des regards et s'effondrer honteusement loin des mortels que sa présence contaminerait. Oui, mais les chrétiens ont un but plus noble en ensevelissant leurs morts : ce cercueil, ce sépulcre doivent garder les ossements et la poussière du corps pour les remettre à l'âme glorieuse au jour de la résurrection. Pour eux, l'ensevelissement est un acte de foi, un signe d'espérance.

Les morts aussi réclament leur sépulture, car ce monument, cette simple croix posée sur leur tombe sont un gage d'une mémoire qui ne périra pas. Leurs amis, leurs parents se rappelleront leur souvenir en voyant ces derniers signes de leur existence, et, s'ils sont chrétiens, la prière montera à leurs lèvres pour le repos des âmes qui leur furent chères.

La sépulture est donc une œuvre tout à fait conforme à l'esprit chrétien. Mais pourquoi la sépulture dans un lieu béni par l'Église et consacré à l'honneur d'un saint ? Cette bénédiction que la terre a reçue, ce patronage céleste seront-ils utiles à l'âme du défunt dont le corps va se corrompre ? Oui, sans doute ; avec sa bénédiction, l'Église a répandu sa prière autour de cette tombe, et cette prière de l'Épouse du Christ accompagne l'âme auprès du Très-Haut, la suivra dans les flammes du purgatoire pour apaiser ses souffrances. Et le céleste patron n'oubliera pas ses clients ; prosterné auprès de Dieu, il demandera miséricorde pour les âmes dont les corps lui sont confiés.

Mais pourquoi ce déploiement de cérémonies funèbres ? Pourquoi cette prodigalité d'encens et de cierges ? Pourquoi ? Vous, parents, amis du défunt, vous le comprenez mieux que tous, cette prodigalité soulage votre cœur en répandant au-dehors les tristesses qui le remplissent. Mais le défunt en attend aussi son bien : ces signes lugubres de la mort exciteront la douleur, la compassion pour l'âme partie ; et cette compassion se traduira par des prières dont la rosée bienfaisante rendra plus douces les flammes expiatrices. Et ces cierges, décorant

le temple, seront un acte d'adoration pour le Dieu tout-puissant, et le Dieu tout-puissant répandra plus abondamment ses miséricordes.

Les solennités funéraires ne sont donc pas inutiles, à condition que la prière les accompagne. La prière fait toute leur valeur ; sans elle, elles ne sont plus que le déploiement d'une vanité qui veut s'étaler jusque par delà la tombe.

Vous donc, riches de ce monde, profitez de vos richesses, sagement et chrétiennement.

Mais vous, pauvres, ne soyez pas attristés : car la vraie richesse des sépultures ce n'est pas les tentures et les cierges, c'est la prière, et de votre cœur peut sortir *cette prière de l'âme humble qui pénètre les cieux* et en obtient tout ce qu'elle sollicite.

X., O. S.-B.

Le P. Ignatius

J'ai eu l'occasion de vous entretenir à plusieurs reprises du célèbre « P. Ignatius. » Il est probable que je vous parle de lui aujourd'hui pour la dernière fois, car il vient de mourir, à l'âge de 72 ans. De son vrai nom, il s'appelait Joseph Leycester Lyne.

Doué d'une imagination vive et d'un tempérament essentiellement religieux, il avait coutume de dire que le plus ancien de ses souvenirs était d'avoir été conduit à l'église où il avait vu dans la chaire « un homme revêtu d'une chemise de nuit ». Bien que ses parents reconnussent en lui un « enfant pieux », ils mirent obstacle à ses projets quand il parla de recevoir ce que les anglicans appellent les « Saints Ordres ». (On sait que le Saint-Siège a déclaré que ces Ordres n'étaient pas valides.) Quoi qu'il en soit, le jeune Lyne finit par triompher de la résistance de sa famille et se fit ordonner diacre par l'évêque de Bath et Wells. Il fut alors attaché en qualité de vicaire à la paroisse de Saint-Pierre à Plymouth. Pendant son séjour dans cette ville, il se trouva en relations constantes avec deux personnes qui exercèrent sur lui la plus grande influence : l'une était la fameuse miss Sillon, « abbesse » d'un couvent de religieuses anglicanes, l'autre était

le non moins célèbre D^r Pursey. Le contact de ces deux personnages eut pour effet de développer chez M. de Lyne l'instinct ascétique qui existait chez lui à l'état latent. Un court séjour en Belgique fit le reste.

Le jeune clergyman ayant étudié la règle de saint Benoît arriva à la conviction qu'il n'y avait pas un seul article de cette règle qui ne pût s'adapter à la doctrine anglicane. En conséquence, il fonda avec deux de ses amis une communauté de moines; il prit l'habit aussi bien que la règle de saint Benoît et échangea son nom de Lyne contre celui de « Père Ignatius ». Plus tard, le nombre de ses compagnons ayant augmenté, il émigra avec eux dans le pays de Galles, où il fonda l'abbaye de Llanthony. Il allait de là prêcher dans toutes les parties de l'Angleterre, car il possédait un talent oratoire véritable et il était mis sans cesse en réquisition. On avait fini par s'accoutumer à son costume monastique, avec lequel il ne craignait pas de se montrer en public. Cette circonstance le distinguait des véritables religieux, les Bénédictins catholiques très nombreux en Angleterre, qui, eux, ne portent leur froc que dans l'intérieur de leurs monastères et revêtent, pour sortir, la soutanelle comme font les prêtres séculiers.

Cependant, le P. Ignatius, qui avait été ordonné « diacre » par lord Auckland, évêque anglican, dans la cathédrale de Wells au mois de décembre 1860, et qui depuis ce temps n'avait pas fait un pas dans la hiérarchie ecclésiastique, éprouva le besoin de se faire ordonner prêtre. Il n'avait plus qu'une foi médiocre dans l'authenticité de la hiérarchie anglicane, et accepta les services de « Sa Grâce l'archevêque Mar Timotheos, prélat syrien appartenant au patriarcat d'Antioche », nestorien et vieux-catholique. L'archevêque lui dit que, se rendant d'Amérique en Russie pour assister au Saint-Synode, « il se sentit mû par le Saint-Esprit à se détourner de son chemin pour aller à l'abbaye de Llanthony ». Le P. Ignatius ne parut pas aussi convaincu que cela de la part prise par le Saint-Esprit à cette affaire. Il eut des doutes, car il dit plus tard : « C'est Dieu ou le diable qui nous a envoyé l'archevêque aussi soudainement et d'une façon aussi inattendue. » Personnellement, je penche vers la seconde hypothèse, et le lecteur

sera de mon avis quand il saura que sous la dénomination syrienne de Mar Timotheos se cachait un prêtre français interdit dont M. Vilatte pourrait peut-être nous dire le véritable nom.

Il est fâcheux que la canonisation n'existe pas dans l'église officielle, car le P. Ignace aurait de grandes chances d'être mis au nombre des saints anglicans. Son admiratrice enthousiaste, la baronne de Bertouche, qui a écrit la vie du soi-disant Bénédictin, rapporte de lui plusieurs miracles qu'elle déclare parfaitement authentiques. Dans une circonstance, il guérit une jeune personne qui était couverte d'ulcères ; mais ceci n'est rien auprès d'un prodige qu'il aurait opéré en faveur d'une jeune fille qui était morte, et qu'il aurait ressuscitée tout simplement. Lui-même ne s'opposait pas à ce qu'on lui fit la réputation d'un thaumaturge. Je crois même qu'il avait fini par croire à ses miracles. En dehors de cette petite faiblesse et de ses illusions, ou, si l'on préfère, de ses hallucinations, le P. Ignace était un homme d'une éloquence incontestable, d'une grande affabilité, d'une piété sincère et qui montra toujours du respect et de la sympathie envers l'Eglise catholique.

F. DE BERNHARDT.

Bibliographie

— o —

— APOLOGÉTIQUE VIVANTE. — LES CONVERTIS D'HIER : *François Coppée, Ad. Retté, J.-R. Huysmans, Paul Bourget, Ferdinand Brunetière*, par ALEXIS CROSNIER, prêtre, directeur de l'enseignement libre dans le diocèse d'Angers, professeur aux Facultés catholiques de l'Ouest. Brochure in-16 double-couronne, 1 fr. ; *franco*, 1 fr. 10. — GABRIEL BEAUCHESNE ET Cie, éditeurs, rue de Rennes, 117, Paris (6^e).

Ces conversions ont été disposées, pour l'étude, suivant un ordre ascendant. A mesure que l'on avance, en effet, l'horizon s'agrandit et l'effort apologétique, manifesté dans la vie et les écrits de chacune de ces nouvelles recrues, prend une importance plus considérable : Fr. Coppée est revenu à la foi par la bonne souffrance ; Ad. Retté, par la conscience de sa détresse morale ; Huysmans, par la mystique ; P. Bourget, par l'étude des lois

sociales, de la philosophie, de la tradition; F. Brunetière enfin, par tous les chemins qui montent vers le vrai, vers le beau, vers l'idéal dans l'art, vers le bien dans la morale individuelle et nationale. Les motifs divers qui les ont engagés dans cette voie du retour et ramenés au bercail, prouvent que « tout chemin mène à Rome ». « Il est clair, écrivait le plus illustre d'entre eux, que ni la vérité n'attire à soi toutes les intelligences par le même côté d'elle-même, ni la religion ne touche tous les cœurs au même endroit ». Plusieurs ont donc expérimenté la force des arguments classiques, qui, devenus ainsi, pour eux, des certitudes personnelles, prennent, en quelque sorte, une nouvelle valeur apologétique; d'autres ont eu des motifs de crédibilité plus intimes, plus personnels. « Mais, dit encore F. Brunetière, quoique individuels, il n'y a pas un de ces cas humains qui ne puisse servir de point de départ à toute une direction de l'Apologétique. »

Toujours est-il que les âmes tourmentées par le problème religieux entendront, dans ces pages, un écho de leur plainte et qu'elles y trouveront peut-être, avec une réponse à leurs objections, un remède à leur souffrance. En tout cas, les lettrés sauront gré à M. le chanoine A. Crosnier d'avoir parlé de ces maîtres du verbe et de la pensée non seulement avec une sympathique compréhension, mais, ce qui est assez rare et certainement méritoire, avec art et dans un langage digne d'eux. Les jeunes gens de nos collèges ou de nos cercles d'études remercieront le distingué professeur d'avoir mis au point, à leur intention, et pour ainsi dire concrétisé d'excellentes « raisons actuelles de croire. »

•••••

Ecrivons !

— o —

Il faut se garder de quitter la plume. Sans doute, c'est un rude métier d'écrire; mais la presse est devenue trop puissante pour y abandonner son poste. Ecrivons non pour l'immortalité mais pour Jésus-Christ. . .

Quand personne ne vous lirait plus dans cent ans, qu'importe ? La goutte d'eau qui aborde la mer n'en a pas moins contribué à faire le fleuve et le fleuve ne meurt pas.

LACORDAIRE.